

Travailler avec les parents

Atelier 1 : comment travaillons-nous avec le parent « absent » ?

Animateur : Boris NONNENMACHER

Rapporteur : Christiane MARTEL

Idées force

1. Relancer le parent « absent » (téléphone, courrier...)
2. Réfléchir à l'utilisation de nouvelles technologies de communication pour communiquer avec les parents éloignés physiquement (les pères le plus souvent)
3. Adapter, au niveau des services, les modalités de rencontre avec les familles, aller vers davantage de complexité, d'adaptabilité au sein des services (par exemple, organiser 2 ou 3 réunions de famille, disposer de 2, 3 ou 4 correspondants / famille en cas d'enfants placés), investir de nouvelles modalités de rencontre
4. S'autoriser à « divorcer » avec les parents quand les jeunes suivis atteignent l'âge de 18 ans
5. Aller au-delà de l'aspect juridique de la parentalité et laisser le temps physique, psychologique, réel de cette parentalité, sans tomber dans le jugement.